

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE MARSEILLAN

Convocation du Conseil Municipal

Le Maire de la Commune de Marseillan a l'honneur d'informer le public que le Conseil Municipal est convoqué :
MARDI 26 SEPTEMBRE à 18 H 00 salle Paul ARNAUD pour la tenue de la session *ORDINAIRE*.

ORDRE DU JOUR

1. Nomination au conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme (MC FABRE DE ROUSSAC)
2. Transfert des zones d'activités portuaires (B DANIS) (Annexe 1)
3. Modification des abattements relatifs à la taxe d'habitation (M ROUVIER)
4. Achat parcelle N°EL 51 (J LAFAGE)
5. Recensement 2017 : rémunération des agents recenseurs (M ROUVIER)
6. Modification du tableau des effectifs (M ROUVIER)
7. Demande de subventions : aménagement de l'avenue des campings (JC ARAGON)
8. Délégation de Service Public pour les concessions de plage (Annexe 2)
9. Validation de l'Agenda 21 (S SENEGA) (Annexes 3a 3b 3c)
10. Convention de Mutualisation de service pour le ramassage des encombrants avec les communes de Balaruc les Bains, Balaruc le Vieux, Gigean, Mireval, Marseillan, Sète, Vic-la-Gardiole et la CABT (M IBARS) (Annexe 4)
11. Commission permanente des concessions d'aménagement - Modalités de dépôt des listes en vue de l'élection des membres de la Commission permanente des concessions d'aménagement (CPCA) (J LAFAGE)
12. Commission permanente des concessions d'aménagement – Élection des membres de la Commission permanente des concessions d'aménagement (CPCA) (J LAFAGE)
13. Commission permanente des concessions d'aménagement – Adoption du règlement intérieur de la Commission permanente des concessions d'aménagement (CPCA) (J LAFAGE)
14. Décision Modificative N°2 Budget Principal (M ROUVIER) (Annexe 5)
15. Décision modificative n°2 Budget Annexe Gendarmerie 2017 (J-C ARAGON) (Annexe 6)
16. Décision modificative n°2 Budget Annexe Marseillan Locations 2017 (M IBARS) (Annexe 7)
17. Subventions 2017 : compléments (L FABRE)
18. Rapport d'activité 2016 du SBL (JC ARAGON) (Annexe 8)
19. Décisions du Maire (M. le Maire)
20. Questions diverses




Le Maire,
Yves MICHEL